



Nicolet, le 30 juin 2020

Objet : Projet de restauration du réservoir Beaudet à Victoriaville

Madame,
Monsieur,

Cette lettre fait suite aux interventions de la séances publiques du 16-17 juin dernier, dans le cadre du projet de restauration du réservoir Beaudet à Victoriaville. D'entrée de jeu, nous devons mentionner que L'Union des producteurs agricoles est au fait de ce dossier puisqu'elle est partenaire et participe, depuis plusieurs années, aux différents comités et projets en lien avec le réservoir Beaudet et la rivière Bulstrode. D'ailleurs, plusieurs des administrateurs de l'UPA siègent sur le comité agricole et sollicitent les producteurs à participer aux différentes activités.

Les plus récentes études démontrent que la sédimentation ne provient que marginalement des terres agricoles du secteur. Malgré qu'il faut poursuivre les efforts en ce sens, la réussite du projet déposé et présentement à l'étude repose en grande partie sur les efforts déployés pour diminuer l'érosion des rives de la rivière Bulstrode en amont du réservoir. Il faut donc relancer rapidement les projets qui concernent directement les propriétaires riverains. Une très bonne concertation existe avec les partenaires du milieu. Malheureusement, les projets développés, les propositions de changements et les solutions demandées n'aboutissent que trop rarement. Nous ne voyons aucune volonté du MELCC à nous aider face aux problématiques d'érosion que vivent les propriétaires en amont.

Les réponses données aux demandes de projet sont insuffisantes. Nous aimerions que ce Ministère soit présent sur les comités pour aider à solutionner les problèmes. Que ce soit des assouplissements règlementaires, la création d'un fond de compensation, des subventions, l'implantation d'un projet-pilote. En résumé, la solution peut prendre plusieurs formes, mais il faut une ouverture de celui-ci à l'innovation.

Les intervenants s'activent, mais se butent constamment aux mêmes réponses, alors qu'il y aurait une belle opportunité d'être proactif et d'aider à trouver des compromis ou des solutions convenables pour tous.

Les producteurs sont aux prises avec le règlement sur les exploitations agricoles qui interdit les remises en cultures dans ce secteur. La rigidité de ce règlement vient nuire à la recherche de solution. Les producteurs en bordure de la rivière Bulstrode qui perdent des superficies en culture annuellement se doivent d'être indemnisés pour ces pertes qu'ils subissent annuellement. Il faudra rapidement penser à compenser les producteurs pour les biens et services écologiques qu'ils rendent à la société.

Depuis plusieurs années, nous demandons aux producteurs de faire leur part, de modifier leurs pratiques culturales, de participer à des journées d'information. Il serait temps que ceux-ci se sentent écoutés dans leurs demandes et que des projets développés en partenariat se concrétisent.



Éric Houle,
Président du Syndicat de l'UPA
Victoriaville et ses environs



M^{me} Sabrina Caron,
Présidente du Syndicat de l'UPA
de l'Érable

